



## CIRCULAIRE

**DOSSIER :** MTG 12/1

**DATE :** 22 juillet 2020

**CIRCULAIRE :** 20/64

**À L'ATTENTION DE :** Membres du 2<sup>e</sup> Conseil exécutif 2020  
**Copie** Points de contact nationaux du PROE  
Organisations du CORP  
Organisations partenaires du PROE

**Objet :** Invitations et organisation – Conférence en ligne pour la Deuxième réunion du Conseil exécutif du 2 au 4 septembre 2020

---

Chers Membres et partenaires du PROE,

Suite à la circulaire 20/57 du 3 juillet 2020, la présente circulaire vise à faire le point sur l'organisation mise en place pour la 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif du PROE, qui aura lieu en ligne du 2 au 4 septembre 2020.

En raison des restrictions liées à la Covid-19 qui régissent le fonctionnement de tous, le contexte virtuel de notre Conférence a nécessité quelques changements de format par rapport à la première réunion du Conseil exécutif et aux réunions relatives à la gouvernance en général.

Premièrement, notre présidence (Îles Salomon) et notre vice-présidence (Guam) exerceront leurs fonctions à distance, tandis que le Secrétariat accueillera physiquement la réunion dans la salle de conférence du PCCC sur le campus du PROE.

Deuxièmement, il n'y aura pas de comité de rédaction.

Troisièmement, en consultation avec les membres francophones du Conseil, à savoir la Nouvelle-Calédonie (représentant les mandants de la Mélanésie) et la Polynésie française (représentant les mandants de la Polynésie), comme mesure exceptionnelle au regard des difficultés financières liées à la Covid-19 que rencontre le budget de base du PROE et pour aider à simplifier les aspects techniques de la réunion en ligne, il n'y aura pas de services d'interprétation durant la réunion. Ce geste est très apprécié par le PROE qui reste pleinement attaché au bilinguisme pour l'organisation. Des services complets de traduction sont fournis pour la réunion comme de coutume.

Les Membres auront remarqué que l'ordre du jour est simplifié et que la réunion se déroulera sur trois jours avec des pauses entre les séances. Nous espérons que cela permettra une évolution aussi productive et agréable que possible de la réunion pour les Membres dans ce cadre de travail virtuel. Une version actualisée des horaires et du programme de travail proposés et de la version actuelle du projet d'ordre du jour provisoire sont joints à la présente circulaire à titre informatif.

### Mandants sous-régionaux

L'une des leçons tirées de la 1<sup>re</sup> réunion du Conseil exécutif était que le soutien aux mandants sous-régionaux est essentiel. Nous avons été en contact avec tous les représentants et nous avons fait en sorte d'organiser des consultations entre les mandants avant la réunion, et potentiellement après. Nous avons prévu un essai d'une à deux semaines avant la réunion afin de permettre aux Membres de passer en revue les aspects logistiques et les attentes des mandants lors de la Réunion. Il est important que les représentants reçoivent un résumé de chacun des Membres ; le but étant que les points de vue de tous les Membres soient disponibles lors de la réunion et qu'il n'y ait pas une position unique de chaque mandant.

Vous constaterez qu'une majorité des documents sont déjà disponibles sur le site internet du PROE en anglais et en français, conformément au délai de six semaines prévu avant la réunion. Tous les documents devraient être en ligne la semaine prochaine.

Veillez trouver ci-après à titre d'information la composition des Membres du deuxième Conseil exécutif du PROE :

1. **Nouvelle-Zélande**, représentante des Membres métropolitains
  - Sous-groupe – Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
2. **Polynésie française**, représentante des Membres polynésiens et des Membres francophones
  - Sous-groupe – Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna
3. **Guam et Kiribati**, représentants des Membres de la Micronésie
  - Sous-groupe – États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Nauru, Palaos
4. **Nouvelle-Calédonie**, représentante de la Mélanésie et les Membres francophones
  - Sous-groupe – Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie–Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu, plus Polynésie française, Wallis et Futuna.

Le Conseil exécutif comportera également la troïka suivante :

1. **Les Îles Salomon** (prochaine présidence 2020)
2. **Le Samoa** (présidence 2019)
3. **La Papouasie-Nouvelle-Guinée** (présidence 2018)

Les Membres qui souhaitent assister à la réunion en tant qu'observateurs doivent adresser une demande officielle au Président avant la réunion.

Nous sommes impatients de recevoir votre/vos nomination(s) pour la 2<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif du PROE. Veuillez noter que les nominations doivent être envoyées **dès que possible** à [apiseta@sprep.org](mailto:apiseta@sprep.org) ou [rosannag@sprep.org](mailto:rosannag@sprep.org).

Pour plus d'informations concernant l'organisation logistique et les documents de travail, veuillez contacter [apiseta@sprep.org](mailto:apiseta@sprep.org) et adresser une copie à [rogerc@sprep.org](mailto:rogerc@sprep.org).

Cordialement,



Kosi Latu  
**Directeur général**

Ann.

RC/ae